



Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2 : Les vœux du maire

Pages 3 : Location des salles communales

Pages 4 & 5 : Informations diverses et en désordre

Page 6 : Amicale libre des retraités de Saint Rigomer

Page 7 : Repas des Têtes blanches

Pages 8 & 9 : Amicale des Anciens Combattants

Page 10 & 11 : Association des Amis de Gaston Floquet

Page 11 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Page : 13 : Notre terre en coupe réglée

Page 14 : Familles rurales

Page 15 : Mise en garde de la gendarmerie

Pages 16 à 19 : Tribune libre : point de vue sur la centrale éolienne en projet

Page 20 : Une recette bien de chez nous, la marmite sarthoise

Page 21 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants

Page 22 : Vœux du conseil municipal

Page 23 : Mots croisés de Noël

Page 24 : Il s'en passe des choses à Saint Rigomer pendant l'été !





Les vœux du maire

En cette période pré-électorale, les textes imposent aux élus une discrétion absolue en matière de communication dans les bulletins communaux. Soit !

Qu'il me soit permis, néanmoins, de formuler à la veille de cette année 2014, quelques vœux à l'intention de notre commune.

L'exercice d'un mandat municipal à l'échelon d'une commune comme la nôtre nous amène, trop souvent, à côtoyer les souffrances diverses vécues par notre entourage : la solitude des personnes âgées loin de leur famille, l'isolement des malades aux pathologies parfois lourdes, les difficultés des handicapés dans un environnement non adapté, des problèmes personnels si lourds qu'ils l'emportent quelquefois sur l'instinct de survie, la galère des jeunes désireux d'entrer dans la vie active, la gêne des retraités aux maigres pensions, le coût de la vie toujours plus lourd pour les familles, le prix des énergies, la précarité des emplois, etc ... la liste est longue et jamais exhaustive.

Nous sommes, malheureusement, la plupart du temps, impuissants face aux difficultés rencontrées.

Dans ce monde dur pour beaucoup d'entre nous, il nous faut, plus que jamais, vivre non pas les uns à côté des autres, mais les uns avec les autres, en dépassant nos jugements précipités, nos a priori lapidaires, notre indifférence hautaine.

Parce que nous avons (ou aurons) tous besoin, un jour ou l'autre, d'un regard amical, d'un mot d'encouragement, d'un moment convivial autour d'un verre, d'un coup de main occasionnel, d'une écoute attentionnée, d'une visite à l'improviste, d'une plaisanterie quand le moral est au plus bas, d'un conseil avisé, d'un soutien dans les moments difficiles, de l'expérience de nos aînés, de jours de fête, d'amitiés fiables, ... même si cela ne résout pas nos problèmes, un peu de chaleur humaine apportera toujours un peu de baume sur nos douleurs.

Sachons donc donner tout cela, pour le bien vivre de tous et de chacun.

*Sachons **mettre en commun** nos talents, nos richesses, nos soucis, nos besoins, notre temps, ... c'est aussi cela, une **commune** !*

Et que cette nouvelle année vous soit douce !



Jean-Marie FIRMESSE



Location des salles communales

3

● Salle de la Charmille

TARIF DES LOCATIONS 2014

| | <u>COMMUNE</u> | <u>HORS COMMUNE</u> |
|-------------|----------------|---------------------|
| 1 journée | 208 € | 275 € |
| Week-end | 260 € | 364 € |
| 1/2 journée | 72 € | 104 € |

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant :

8 centimes /kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Il y a possibilité de location de vaisselle sur place à raison de 1,20 € du couvert. Tout verre ou assiette supplémentaire sera facturé 0,20 €. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Vins d'honneur : 0,20 € le verre et 0,30 € la grande assiette (Réservation possible dans les 6 mois précédents la date).

Supplément pour tonte de la pelouse (le vendredi précédent la location) = 50€



● Salle du Buisson

TARIF DES LOCATIONS 2014

| COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---------|--------------|
| 62 € | 119 € |

VAISSELLE ET GAZ INCLUS

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant :

8 centimes /kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée par la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Informations diverses et en désordre⁴

État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

Décès:

Paulette Haton, le 11 décembre

Naissances:

Maëline le Brecq, le 21 août

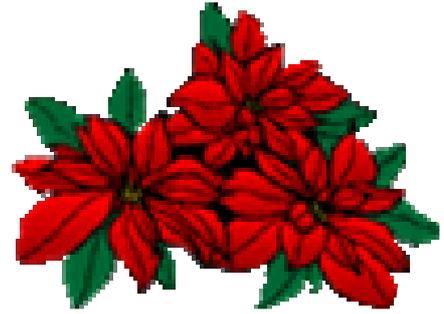
Armand Bellanger, le 31 août

Eva Lenfant Simon, le 6 octobre

Mariages :

Flavy Quesne et Sandy Labarthe, le 28 septembre

L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.



Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Sylvie Simon, de 17 à 18h

Jeudi 14h-18h. Dominique Cante, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 16h30 à 18h

Fermeture de la mairie pendant les fêtes

- La mairie sera fermée du lundi 23 décembre jusqu'au mardi 31 décembre inclus.
- Pendant cette période, en cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjointes.
- Une permanence sera assurée le mardi 31 de 16 à 18h pour les dernières inscriptions sur la liste électorale.

Passage des commerçants

Trois commerçants assurent des tournées régulières dans le bourg :

- Boulanger d'Ancinnes : mardi et jeudi vers 9 heures, samedi vers 10h30.
- Boucher de Bourg le Roi : mardi vers 10 heures, vendredi entre 15 et 16 heures.
- Un poissonnier de Genêts, près de Granville, passe entre 13h30 et 14h dans le bourg, puis au Buisson entre 14h et 14h30, le jeudi après-midi.

Monsieur André Trottet,

Conseiller général du canton de la Fresnaye sur Chédouet,
Président de la Communauté de communes du massif de Perseigne,
Vice-président du Parc naturel régional Normandie Maine,
Maire de la Fresnaye sur Chédouet,
reçoit tous les matins à 9 heures à la mairie de la Fresnaye ou sur rendez-vous.

Téléphone : 06 85 12 10 75 / Email : a.trottet@wanadoo.fr



Échos de Sainte Barbe

Les sapeurs-pompiers recrutent : les sapeurs-pompiers d'Ancinnes recherchent des volontaires, hommes et femmes, pour renforcer leur effectif. Pour des raisons pratiques, cet appel s'adresse prioritairement aux personnes domiciliées au Bourg et ses alentours. S'adresser à la Mairie qui fera suivre.

Secours d'urgence : en cas d'accident domestique, de malaise ou pour tout problème médical, il semble préférable de composer le 18 (sapeurs-pompiers) que le 15 (Service Médical d'Urgence). L'organisation actuelle sur notre secteur fait que le premier numéro peut faire gagner de précieuses minutes.

A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Un coordonnateur en assure le fonctionnement, en la personne de Francis HERVE qui peut être joint, en cas de nécessité, au **06 77 09 55 44**.

En liaison avec le maire et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Personnes âgées : sécurité à domicile

Présence Verte, organisme créé par la MSA, GROUPAMA et les Aînés ruraux, propose un service de téléassistance pour le maintien à domicile des personnes âgées. Chaque abonné est muni d'un boîtier qu'il porte sur lui et qu'il peut actionner en cas de chute, de malaise ou de difficulté quelconque. A l'autre bout du fil, un opérateur déclenche les services d'assistance.

Le service coûte le prix de l'installation et un abonnement mensuel dont les tarifs sont adaptés aux moyens financiers de la personne.

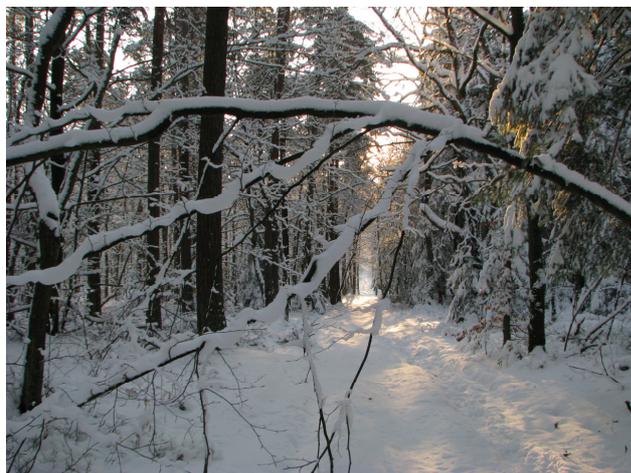
Adresse dans notre région :

30 rue Paul Ligneul

72032 LE MANS CEDEX 9

Tél. : 02 43 39 43 16 Fax : 02 43 39 43 43

E-mail : pv53-61-72@presenceverte.fr / www.presenceverte.fr



Service de taxi

Mr Didier Blanchard, taxi à Champfleurl, passe tous les mercredis matin à 9 h à Saint Rigomer et conduit plusieurs personnes faire leur courses à Alençon.

Coordonnées :

Didier Blanchard, Le Tertre, 72610 Champfleurl. Tél. 0233317920 0612726472



Le programme d'activités pour l'année 2014 n'est pas défini.

Le bureau de l'association est démissionnaire.

Il recherche des bonnes volontés, retraités ou pré-retraités, habitant la commune de Saint Rigomer, pour assurer la relève.

L'avenir de l'association et le programme d'activités se décideront à l'assemblée générale, le samedi 11 janvier 2014, à la Charmille, à 20 heures 30.

La galette des rois et le verre de l'amitié seront offerts à l'issue de l'assemblée générale.



Repas des têtes blanches, 11 novembre 2013



Soixante deux personnes étaient réunies à la Charmille pour les retrouvailles annuelles des anciens de la commune. Jean-Marie Firmesse et des conseillers municipaux, l'abbé Marchand, prêtre desservant la paroisse, André Trottet, président de la communauté de communes du Massif de Perseigne et conseiller général les accompagnaient. Toutes les générations se côtoyaient, avec des jeunes de la commune, Cassandra, Guillaume et Baptiste, souriants et disponibles, pour assurer le service.



Les doyens de l'assemblée, Juliette Juquin et Victor Poirier ont reçu une corbeille de fleurs.

En fin d'après-midi, Jean-Marie Firmesse s'apprêtait à sortir sa guitare quand notre député, Dominique Le Mener est passé rendre visite aux convives.

Rendez-vous l'an prochain pour un grand moment de convivialité, de chaleur et d'amitié.

La guerre.

Le 3 août 1914, voici bientôt 1 siècle, qu'allait commencer ce que l'on a appelé la « grande guerre » : aussi grande qu'absurde.

Guerre où les généraux, de leurs P.C., envoyaient les soldats, (chair à canon), à l'assaut des mitrailleuses bien installées sur les crêtes, et cela sur tout le front ; que ce soit Verdun, la Somme, le Chemin des Dames, l'Artois, la Belgique. Que ces soldats soient Français, Anglais ou de toute autre nation, ils combattaient pour un idéal : LA LIBERTE face à un ennemi farouche.

Il y a eu ceux qui ont contesté la stratégie des généraux, stratégie suicidaire qui consistait à sacrifier inutilement des fantassins lors des assauts des lignes ennemies. Ils ont été fusillés pour l'exemple.



La mémoire de la guerre



Dans toutes les villes de France, le 11 novembre, des cérémonies commémorent la fin de cette terrible tragédie où toutes les familles ont été atteintes de près ou de loin.

A Saint Rigomer des Bois nous étions une quarantaine pour nous recueillir et nous souvenir du sacrifice de tant d'hommes à la fleur de l'âge et du traumatisme des survivants. Je me souviens des paroles de mon oncle, en 1964, à la suite de ma visite à Douaumont, Vaux, Fleury devant Douaumont, exprimant ma surprise devant le sol ravagé, les cratères d'obus à perte de vue, les quelques pierres laissant imaginer des constructions dans ce qui était le village de Fleury.

Les seules paroles qu'il a pu me dire sont « *Fleury, pff... On le prenait 4 fois dans la journée et on se le faisait reprendre par les allemands 4 fois, et cela pourquoi ? Pour des pierres qui n'étaient même plus les unes sur les autres* ».

Ce sont les seules paroles qu'il a accepté de me dire sur la bataille de Verdun où pendant 6 mois, sur le secteur du fort de Douaumont, est tombé 1 obus par centimètre carré. Obus qui s'enfonçaient profond dans le sol avant d'exploser dans le but de détruire les tranchées et fortins des lignes ennemies en vue d'un assaut. Le résultat est la destruction complète des villages, de toute végétation, un sol bouleversé où la nature n'a commencé à renaître que plus de cinquante ans après, avec l'aide de l'homme.



Assemblée générale de l'Amicale des anciens combattants.

Comme chaque année, à cette date anniversaire, l'Amicale des anciens combattants a tenu son assemblée générale annuelle. Sur les 18 adhérents, 14 étaient présents et 4 excusés.

Après lecture des rapports moral et financier et leur adoption, le bureau de l'association est reconduit dans ses fonctions :

Président : MARCHAND Jean-Luc.
Secrétaire : CHARDRON Paul
Trésorière : ROUSSEL Anne-Marie
Porte-drapeau : ROUSSEL Michel
Porte-drapeau suppléant : ELICIO Nicolas, MONTHULE Jean-Claude.

Ensuite, l'organisation de la cérémonie de mai 2014 est examinée :

Il est décidé que la cérémonie anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie du 8 mai 1945 est fixée au **dimanche 11 mai 2014**, conjointement à la commémoration des évènements qui ont marqué la fin de la seconde guerre mondiale.

Le programme sera le suivant :

- 9h30 : Stèle des résistants au cimetière.
70^{ème} anniversaire de leur massacre, le 7 juillet 1944
- 10 h : Messe en l'église de Saint Rigomer des Bois
- 11 h 30 : Cérémonie au monument aux morts et à la stèle de William BLACK
- 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944.
- 70^{ème} anniversaire du crash de l'avion de William BLACK le 27 juin 1944.
- 70^{ème} anniversaire de la libération de St Rigomer des Bois par la 2^{ème} DB le 12 août 1944.
- 69^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945.
- Remise de décorations.
- 12h : Vin d'honneur
- 13h : Banquet

Réservez dès maintenant votre journée du **dimanche 11 mai 2014** sur votre calendrier pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pour qu'aujourd'hui nous soyons libres.

Notre amicale est ouverte à toute personne soucieuse de maintenir ce devoir de mémoire et d'assurer la pérennité des cérémonies du souvenir.

Nous vous espérons nombreux le 11 mai 2014.

Le Bureau de l'Amicale



Association des amis de Gaston Floquet : vingt ans au compteur !¹⁰



L'événement de l'année est sans conteste la fête anniversaire des 24 h $\frac{1}{4}$. Mais d'abord...

Le 5 juillet, nous avons inauguré à la fois l'exposition rétrospective des artistes invités dans la galerie depuis 2007 et le nouveau local aménagé par la municipalité dans un abri existant, à l'entrée de la ruelle. Une cinquantaine de personnes avaient répondu à notre invitation, parmi lesquelles le député Dominique Le Mèner, Edmée Dufeu représentant le Pays d'Alençon et Jean-Marie Firmesse, maire de Saint-Rigomer accompagné de Conseillers Municipaux et de Rigomérois



L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION NE FAIBLIT PAS.

La maison du Tertre continue à être entretenue et aménagée : construction d'une mezzanine de rangement dans l'ancien garage, installation électrique et aménagement intérieur de la pièce d'accueil, travail d'entretien dans la maison avant ouverture, etc.

Nous avons accueilli des groupes scolaires des écoles de Coulomiers, Oisseau-le-Petit et Cerisé et une classe de Terminale du lycée Saint-François-de-Sales d'Alençon puis un groupe de 40 adultes de l'association Art et Civilisation du Mans.

Cet été, nous avons enregistré 70 entrées payantes et accueilli 50 personnes lors des Journées du Patrimoine.

Un accompagnement commenté est toujours proposé aux visiteurs.

L'association a aussi animé des **ateliers publics** d'initiation à la linogravure et au linotype.



Le travail de recherche sur le troisième vitrail se poursuit dans le but de faire des propositions à la municipalité : les écritures et les biffures nous semblent une suite naturelle, envisagée pour toute l'église dans la continuité harmonieuse des deux premiers. Nous étudions en effet dès à présent l'ensemble dans lequel s'insèrera le troisième vitrail, seul d'actualité pour l'instant. Les premières oeuvres nous obligent à une réussite au moins égale, ce qui nous soumet à une grande exigence !

Un important travail d'inventaire (4 journées en novembre et décembre) a été entamé par 5 membres de l'association, dans l'intention de parvenir à un enregistrement complet (avec photos, cotations, etc) de toutes les oeuvres contenues dans la maison. Le résultat de ce travail sera remis à la commune, aux archives de l'Orne, aux musées qui abritent des collections Floquet et sera mis à la disposition de quiconque voudra mener une recherche sur Gaston Floquet et son oeuvre.





C'est le cas de Patrick Viret, cinéaste, reçu en résidence dans la maison pendant 4 jours en novembre pour étudier nos archives dans le but de réaliser un film de format télévision de 51 minutes, où seront utilisées des séquences sur la fête des 24 h ¼, qu'il a entièrement filmée.

Nous avons aussi accueilli en août dans le pré de la maison l'**artiste haïtien Sébastien Jean**, qui a peint pour la fête des combinaisons de récupération et une grande toile de jute, fort spectaculaires.

Invités au MomoFestival en pays de Haute-Sarthe, nous avons exposé des œuvres de Gaston Floquet dans la vitrine de la boucherie désaffectée d'Ancinnes du 16 novembre au 15 décembre.

Quant à nos 20 ans...

LA FÊTE ANNIVERSAIRE DES 24 ET 25 AOÛT : LES 24H1/4 DU TERTRE

Ce weekend-là, tout le village de Saint-Rigomer-des-Bois était investi, de la Maison de Gaston Floquet jusqu'à la Charmille en passant par l'église et le lavoir.

Une vingtaine d'artistes, dont beaucoup de professionnels, se sont produits ou ont animé des ateliers (sérigraphie, peinture, etc). Ils l'ont fait gratuitement, heureux de participer à l'événement. Tout était également gratuit pour le public (sauf le repas et les boissons).

Le dîner à la Charmille, préparé et servi par des membres de l'association, a rassemblé une centaine de personnes, dont des Rigomérois. La « **roue de la fortune** », installée pendant le repas, a permis aux gagnants emporter un lot, parfois une oeuvre originale signée Floquet.

Le samedi soir un triple concert a été offert dans l'église : du jazz avec David Garcia au piano et Olivier Dupuy à la contrebasse ; du chant avec Emilie Nicot, contralto ; une composition originale de Grégory Ballesteros au piano, qui accompagnait le film « The Kid » de Chaplin.

Un moment magique a suivi, avec la mise en lumière d'une grande sculpture de Gaston Floquet, *la Walkyrie*, dressée sur l'îlot de l'étang tandis qu'Emilie Nicot interprétait une œuvre pour voix seule de Giacomo Scelsi dans la nuit.

Très tard ou très tôt, Samuel Boré, David Garcia et Grégory Ballesteros ont improvisé sur le piano désaccordé de Gaston Floquet, qui devait se réjouir dans sa tombe !

Le dimanche matin, les ateliers reprenaient et un autre concert de la classe de guitares d'Ancinnes menée par Jeanne Boëlle était donné dans l'église.

Nous n'avons pas pu tout relater... Les participants vous en diront plus !

Nos meilleurs vœux aux Rigomérois pour 2014
et à bientôt, nous l'espérons !



Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer¹²

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

- L'association est toujours à votre écoute, elle entend poursuivre ses actions suivant les problématiques posées. Elle a répondu à quelques demandes, particulièrement à titre de conseil.
- L'association suit les différents projets en cours ou à l'étude de la Municipalité, elle apporte ses remarques, ses critiques et ses suggestions dans un esprit constructif et d'amélioration.
- Les actions prévues cette année:

Ancienne voie de chemin de fer sur la commune : actuellement, nous n'avons pas récolté beaucoup de renseignements; quelques documents nous ont été transmis; si vous avez des informations ou des documents pouvant nous aider à progresser, n'hésitez pas à nous contacter.

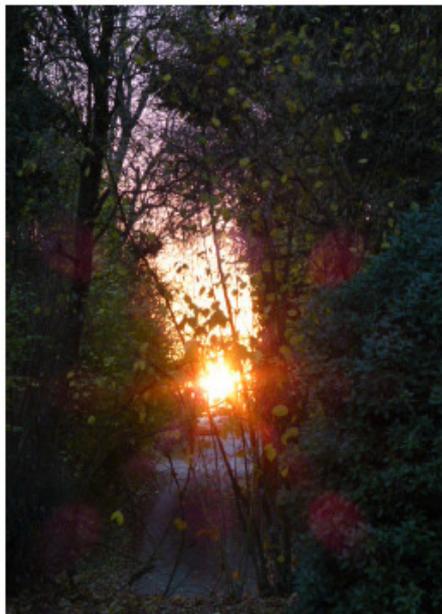
Un arbre pourrait être planté sur notre commune au nom de l'Association : cette action sera débattue lors de notre prochaine Assemblée Générale (prévue le vendredi 31 janvier 2014). Si cette action est validée, l'accord de la Municipalité devra être demandé.

Sentiers de randonnées / de promenades : Quelques adhérents ont identifié des parcours. Nous avons rencontré, avec Mr Le Maire, le Chargé des projets Randonnées au sein du Parc Normandie Maine. Une demande d'aide officielle est transmise au Parc afin qu'il nous apporte son aide et ses compétences, notamment par rapport à la réglementation, aux accès (ONF, privés), aux contraintes diverses (entretien, balisage, support de promotion, et aux éventuelles dégradations.....)

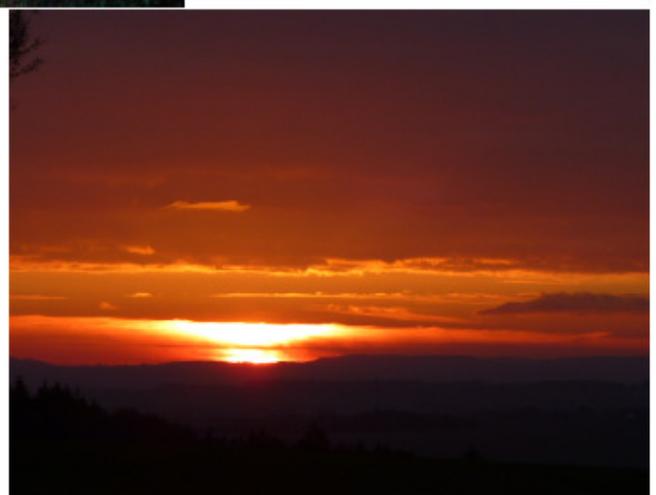
L'association renouvelle son appel à tous ceux qui pourraient lui fournir des renseignements, apporter leur aide pour les sentiers de randonnées / de promenades et pour l'ancienne voie de chemin de fer.

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON 02 33 26 53 34 ou Francis HERVE.

Bonnes Fêtes de Fin d'année



Joyeux Noël





Notre terre en coupe réglée

Que ce soit pour sa nourriture ou pour toute autre activité, l'humanité consomme plus de richesses que ne peut en produire la planète. C'est évident pour les énergies fossiles (charbon ou pétrole) mais c'est tout aussi vrai pour les forêts que l'on détruit ou pour le poisson que l'on surpêche. Finalement, tout se passe comme si l'on mangeait une partie de son capital au lieu de se contenter des intérêts, d'où l'expression de « dette écologique » utilisée par les grandes associations internationales qui calculent le phénomène.

Résultat, nous avons cette année entamé notre capital dès le 20 août ! On le faisait à la mi-novembre dans les années 80 et il faut remonter aux années 60 pour retrouver l'époque où l'on se contentait des intérêts... Conséquence : à ce rythme là, nos descendants n'auront plus guère de quoi se chauffer ou manger d'ici la fin du siècle !

Les causes du problème sont multiples, dont 2 principales : l'accroissement de la population mondiale qui a plus que doublé depuis les années 60, et le mode de vie occidental qui est adopté par les élites du monde entier...

Quant aux solutions, on sait qu'elles sont à trouver d'une part dans une généralisation de l'éducation des enfants des pays pauvres (et particulièrement des filles) et d'autre part dans une modification des modes de consommation occidentaux, en donnant une prime aux transports en commun, au ferroutage, à l'achat de produits locaux par exemple. C'est ce qu'ont préconisé de nombreuses conférences internationales mais aussi le Grenelle de l'environnement. Au niveau de la CUA, cela se traduit par la mise en place de l'Agenda 21 et par l'élaboration d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui devrait bientôt entrer en vigueur. Beaucoup de communes vont d'ailleurs dans le même sens avec, par exemple, plus de produits locaux dans les cantines ou de nouveaux efforts sur l'isolation des bâtiments publics.

Et les simples citoyens que nous sommes ?... Soyons en persuadés, nous pouvons agir à notre niveau : en pratiquant le covoiturage (on brûle 2 fois moins d'essence), en achetant des produits de saison (pas de fraises ni d'asperges en hiver), en mangeant moins de viande (une fois par jour, c'est bien suffisant), en isolant notre logement (nous y gagnerons sur la facture de chauffage)... Car si nos dirigeants doivent prendre des décisions pour préserver l'avenir, nous pouvons y participer aussi !

Pour en savoir plus : site de l'association sur : <http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>



Services à la Personne

Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

Familles
rurales
Vivre mieux !

Sarthe

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36

Devis gratuit
sans engagement

Garde
d'enfants



Ménage
Repassage



Travaux de jardinage
Bricolage



Aide au maintien
à domicile*

des personnes âgées et / ou en
situation d'handicaps



- Bureaux décentralisés pour une écoute de proximité
- Intervention sur l'ensemble du département (y compris Le Mans et Couronne Mancelle)
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Intervention en mode Prestataire ou Mandataire
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat

- CESU préfinancés acceptés
- Réduction ou crédit d'impôt selon loi de finances et décrets en vigueur

▶ du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption et le samedi de 9 h à 12 h



« Notre service peut vous accueillir !
le samedi matin sur rendez-vous »



besoindaide.sap@orange.fr

Rappel Ça sonne à la porte : prudence

En cette fin d'année, la gendarmerie recommande la vigilance vis-à-vis des démarcheurs effectuant du porte à porte. Les délinquants profitent souvent de la vulnérabilité des personnes âgées pour commettre des vols.

La fin d'année, période de vente des calendriers par quelques professions, associations ou écoles, est d'autant plus propice aux délinquants.

La gendarmerie invite les personnes à composer immédiatement le « 17 » en cas de doute sur la qualité

des visiteurs et à n'ouvrir les portes de leur domicile qu'après s'être assuré qu'il était possible de le faire sans risque.

Quelques conseils de prudence, à savoir: fermer la porte d'entrée de jour comme de nuit, ne pas ouvrir à des personnes que l'on ne connaît pas, ne pas hésiter à demander de présenter une carte professionnelle, ne pas laisser les personnes seules dans l'habitation sans surveillance et ne laisser aucun objet de valeur à la vue des visiteurs.

Absence du domicile

En cas d'absence durable, lors d'un week-end ou de vacances, ne pas hésiter à contacter la gendarmerie de la Fresnaye / Chédouet au 02 43 97 80 01. Les gendarmes, au cours de leurs rondes, de jour comme de nuit, passeront s'assurer que tout va bien.

Victimes de cambriolages ou de vol

Après un cambriolage ou un vol, même minime, vous avez porté plainte à la gendarmerie . Une enquête est ouverte qui peut durer quelques jours, quelques semaines, voire plusieurs mois avant que les délinquants ne soient arrêtés. Néanmoins, après avoir laissé passer un délai raisonnable, appelez la gendarmerie pour savoir si vos objets ont été retrouvés. Les enquêtes des gendarmes aboutissent souvent à des résultats positifs.



Tribune libre

Devoir de mémoire et Devoir de transmettre

C'est la fierté de notre histoire qui doit nous aider à traverser l'adversité, et non l'investissement improductif, financé par l'endettement, dans des projets populistes aux perspectives illusoires et aux promesses mensongères.

Chers Saint- Rigomérois,

Certains d' entre nous n'ont pas compris le sens de mon combat, et donc peu relayé mon action contre la centrale éolienne de BETHON, CHAMPFLEUR et CHERISAY. Ce combat est pourtant mené dans l'intérêt général de notre Pays, ainsi que dans celui du parc Maine Normandie et de la Commune de Saint-Rigomer-des-Bois.

La construction de cette centrale éolienne est contraire à l'intérêt général de notre Pays

Quiconque cherche à s'informer sans préjugés sur la question de l'éolien en France métropolitaine, sait que tous les connaisseurs de la filière de production/ distribution électrique, - et même parfois les promoteurs éoliens -, considèrent les centrales éoliennes comme peu efficaces sur le plan énergétique, peu convaincantes sur le plan écologique et non rentables en France au cours des vingt ou trente prochaines années, mais portées par certains politiques pour des raisons de cuisine électorale .

En outre, ces centrales par leur nombre portent atteinte à nos paysages et à notre patrimoine bâti qui sont un élément essentiel de notre civilisation et constituent un élément déterminant de notre attrait touristique, le tourisme étant la première activité économique en France.

-Energétiquement peu efficaces.

Comme chacun le sait, les caprices du vent, surtout à l'intérieur des terres, ne permettent aux éoliennes de produire de l'électricité que moins de 25% du temps au cours d'une année, et encore souvent à des heures où la consommation électrique du pays est insuffisante pour utiliser cette électricité qui est donc perdue ou bradée.

Cette intermittence doublée de non- prédictibilité, rend nécessaires à la fois la création de nouvelles interconnexions par création - peu appréciée par nos concitoyens - de nouvelles lignes à haute tension, - ce qui induit un accroissement des pertes en ligne dans le transport pouvant aller jusqu' à 10% de l'électricité produite -, et la création de centrales à gaz,- en veille permanente-, seules susceptibles de compenser les surcharges brutales du réseau consécutives aux déficiences de la production éolienne. En somme, il faut investir deux fois quand on investit dans une centrale éolienne.

-Écologiquement peu convaincante

C'est d'abord ce dédoublement quasi indispensable des éoliennes par des turbines à gaz qui en fait indirectement des générateurs de gaz à effet de serre et permet de comprendre pourquoi le Danemark, dont la production électrique d'origine éolienne est très élevée, produit pourtant proportionnellement plus de gaz à effet de serre que la France.

C'est ensuite toutes les nuisances que subissent les habitants vivant à moins de deux Kilomètres des machines. (Bruits, brouillage TV, effet stroboscopique, perte de valeur de leur habitation)

C'est enfin la **dénaturation des exceptionnels paysages français** construits sur des sols très divers apparus aux différentes ères de notre préhistoire et façonnés par quinze siècles d'agriculture, car la recherche du profit conduit à installer des machines de plus en plus grandes qui ne s'insèrent plus dans le paysage, mais le dénaturent au sens étymologique de ce terme.

Ces installations, surtout depuis que leur hauteur dépasse 70 m de haut, ne contribuent pas ou peu à minimiser l'empreinte prédatrice de l'homme sur la nature.

-Économiquement non rentable... mais subventionnée par chacun d'entre nous

Alors qu'il y a consensus pour enfin admettre que notre Pays a un vrai problème de compétitivité, nous disposons malgré tout et jusqu'à maintenant d'un atout important de maîtrise des coûts unitaires de production, c'est - ou plutôt c'était - une énergie électrique bon marché, les centrales nucléaires, constamment maintenues au niveau du plus récent état de l'art en matière de sûreté, produisant de l'énergie à moins de **55 € les 1000 Kwh**...tandis que les distributeurs sont obligés par la Loi à acheter de l'électricité éolienne, plus ou moins utilisable comme on l'a vu, à **82 € les 1000 Kwh**, - et de plus à sur- investir en réseaux et en centrales à gaz -.

Qui, d'après vous, paie la différence entre ces prix de revient ?

Nous tous consommateurs d'électricité à travers la « Contribution au Service Public de l'Electricité » qui porte l'essentiel de la responsabilité de l'augmentation passée et à venir des tarifs de l'électricité.

Certes, il faut continuer à développer des technologies de production d'énergie pour l'après énergie fossile, comme on l'a fait naguère en France avec la centrale marémotrice de la Rance ou la centrale solaire de Font-Romeux, ou comme on le fait avec le programme européen ITER sur la fusion nucléaire contrôlée à Cadarache, mais **il est absurde de multiplier les installations non rentables, faute de quoi on accélérera inutilement et inéluctablement la baisse du niveau de vie de nos concitoyens.**

C'est ce à quoi conduirait la baisse à horizon 2025 de 75% à 50% de la part du nucléaire dans le mix de production électrique en France métropolitaine. (cf. rapport du Ministère de l'écologie de sept. 2013 sur « éolien et photovoltaïque »)

En dehors des «Bourgeois – Bohèmes», lequel d'entre nous, sachant qu'il faut prendre des mesures de maîtrise des revenus et salaires pour retrouver notre compétitivité, préconiserait en même temps de faire des choix énergétiques de nature à dégrader encore davantage le niveau de vie de nos concitoyens ?

-Portant atteinte à nos paysages et à notre patrimoine bâti... à des marqueurs essentiels de notre civilisation, et aux emplois touristiques

L'Administration de la Culture, garante de ce patrimoine s'est d'ailleurs engagée tant au niveau régional que départemental contre ce projet de Centrale à **Champfleur**, notant que les directives Ministérielles, notamment en matière de distance, à l'intérieur des cônes de co-visibilité entre le Monument de Courtilloles et la Centrale éolienne, n'étaient manifestement pas respectées.

Par ailleurs, l'activité touristique premier employeur de France, en particulier dans les zones rurales, ne peut que pâtir d'une dégradation des paysages et des sites remarquables qui font encore de notre pays la première destination touristique du monde, bien qu'il perde des parts de marché.

La construction de la centrale éolienne de Bethon, Champfleur et Cherisay est contraire à l'intérêt général du parc Maine Normandie et de notre Commune

-Elle porte atteinte à l'attrait touristique de notre Commune et du parc naturel

Notre commune en bordure d'un massif forestier d'une exceptionnelle beauté dispose, même si elle a laissé se développer un urbanisme quelque peu disparate et anarchique, de points de vue remarquables sur un vaste panorama surplombé au loin par les forêts d'Ecouves et de Multonne d'une part et les Alpes Mancelles d'autre part. Nous n'avons pas encore eu le temps de mettre à profit sur le plan touristique et de l'habitat résidentiel cet exceptionnel patrimoine paysager, mais il serait souhaitable que nos voisins qui se sont vendus au promoteur éolien contre un plat de lentilles, ne viennent pas détériorer les perspectives paysagères du Parc et de saint-Rigomer sans contrepartie...car vous savez sans doute que cette centrale non rentable ne l'est pas pour tout le monde, la Communauté de Communes des portes du Maine Normand percevant à cette occasion quelques dizaines de milliers d'euros par an, et les propriétaires des terrains recevant quant à eux environ 2000€ par éolienne et par an !

-Elle porte atteinte à l'histoire de notre Commune et au Monument qu'elle abrite qui est l'un des deux plus beaux Monuments du Nord- Sarthe.

Comme vous le savez, Saint- Rigomer- des- Bois, la famille COURTILLOLES et le château éponyme ont près de deux cent cinquante ans d'histoire commune, puisque c'est vers 1750, sous Louis XV, que le Président du Présidial d'Alençon a acquis le domaine de Courtilloles, reçu du Roi la mission d'administrer les paroisses de saint- Rigomer-des - Bois et d'Ancinnes et décidé de construire l'actuel château et ses dépendances à la place d'une ancienne maison forte qui avait été ravagée par un incendie, ainsi que trois superbes fermes qui perdurent aujourd'hui sur la route d'Ancinnes, sur celle de Champfleur et à côté du Château. De nombreuses familles de Saint-Rigomer et de champfleur ont travaillé pendant toutes ces années grâce à la famille Courtilloles et les plus anciens ont de nombreux souvenirs de ces périodes révolues.

Je me réjouis et je remercie à cette occasion le Conseil Municipal d'avoir donné en signe de reconnaissance le nom de COURTILLOLES à une des artères principales du village.

Le Monument historique protégé et sous le contrôle des affaires culturelles est non seulement le lieu de mémoire de cette histoire, mais c'est aussi un des plus beaux Monuments du Nord-Sarthe et je me suis efforcé au cours des vingt dernières années de le restaurer pour lui permettre de traverser le 21^e siècle avec un minimum d'entretien, mais il n'est pas certain, compte tenu de l'accélération de l'histoire et de l'appauvrissement de notre pays, que ma famille puisse le garder longtemps après ma disparition. C'est pourquoi, vous devriez, me semble-t-il, vous sentir concernés par la préservation de ce Patrimoine qui constitue une partie de votre cadre de vie et de l'histoire de vos familles.

Or le point de vue de la terrasse du château dont le site avait été choisi avec soin en 1750 par François Louis de Courtilloles est un élément constitutif de l'intérêt de ce Monument et de sa protection, comme l'a très bien noté la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Si les éoliennes ne dépassaient pas comme naguère 70 m de haut, c'est-à-dire une trentaine de mètres de plus que les pylônes des lignes à haute tension, elles pourraient se fondre dans le paysage, mais le panorama serait irrémédiablement dénaturé si le projet actuel avec ses six éoliennes de 150 m de haut venait à se réaliser.

En conclusion, mes chers concitoyens, c'est essentiellement pour protéger à long terme le patrimoine de votre Commune que j'ai entrepris de combattre le projet de centrale éolienne de Bethon, Champfleur et Chersay, - qui a été conçu et instruit en catimini au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre et notamment d'une page importante de votre histoire Communale - .

Il m'est apparu, - et cela me vaut la vindicte de quelques-uns -, qu'un projet que personne de convenablement informé ne considère comme bon pour notre Pays, notre Commune et le Parc du Maine Normand, mais qui sert des intérêts étroitement privés sous couvert de grandes déclarations en faveur de la planète, valait la peine d'être combattu dès lors qu'il met en péril une part de notre patrimoine historique et un témoignage de l'histoire de notre Nation.

Je vous invite donc à rejoindre « l'Association pour la Sauvegarde des cônes de vue remarquable de la Commune de Saint-Rigomer-des-bois et des Communes environnantes »

Avec mes remerciements

G.GASZTOWTT

la marmite sarthoise

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 35 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 200 g de blancs de poulet (en morceaux)
- 160 g de lapin
- 80 g de jambon
- 200 g de choux verts
- 120 g de champignons émincés
- 180 g de carottes
- 200 g de pomme de terre
- 100 g de navet
- 1/4 dl de fond de veau (bouillon de viande)
- 1 dl de crème
- 1/4 de L de Jasnières (vin blanc sec)
- huile
- sel, poivre



Préparation de la recette :



- 1) Taillez à l'avance le poulet, le lapin, le jambon en petits morceaux et le chou, les pommes de terre en julienne.
- 2) Salez les légumes et faites-les cuire 10 mn à la vapeur.
- 3) Farinez les morceaux de poulet et de lapin, et faites-les revenir dans un peu d'huile chaude.
- 4) Ajoutez les champignons et le jambon.
- 5) Déglacer avec un peu de jasnières et laisser réduire au 3/4 , ajoutez le fond de veau puis la crème fraîche et faites bouillir 1 mn et assaisonnez.
- 6) Donnez quelques bouillons pour bien enrober le tout.
- 7) Ajoutez les légumes et faites mijoter 10 petites minutes pour que les légumes prennent le goût de la viande.

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY
Tél. 0233.26.24.49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

Au Rallye Perseigne
Restaurant *Tous Burguols*
Bar

Vente à emporter
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois 72610



www.aurallyperseignelebuisson.fr
Tél. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr

EURL A Votre Service

AMENAGEMENT

INTERIEUR ET EXTERIEUR

DEBELHOIR Gilles
Rue aux chèvres
72610 Saint Rigomer des bois

Tél. 06 72 38 97 38



NUGUES LAURENT
ENTREPRISE DE NETTOYAGE



NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES, ESPACES VERTS...

PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

0622180849

LG PEINTURE
peinture intérieure/extérieure

0682297505

M.Lecureuil Gilles
gilles072@hotmail.fr

67 route de Mamers
le buisson
72610 St Rigomer des bois

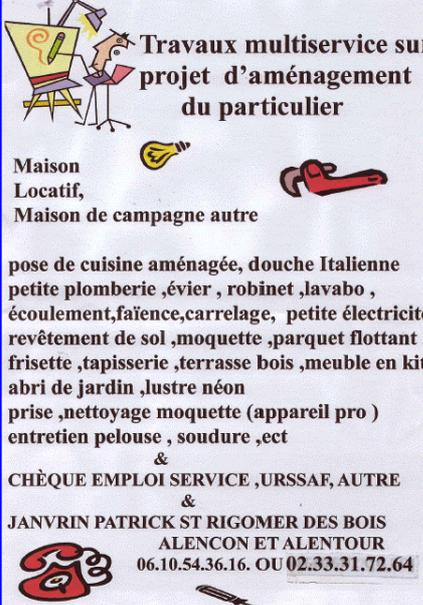


Travaux multiservice sur projet d'aménagement du particulier

Maison Locatif, Maison de campagne autre

pose de cuisine aménagée, douche Italienne
petite plomberie ,évier , robinet ,lavabo ,
écoulement,faïence,carrelage, petite électricité
revêtement de sol ,moquette ,parquet flottant ,
frisette ,tapisserie ,terrasse bois ,meuble en kit ,
abri de jardin ,lustre néon
prise ,nettoyage moquette (appareil pro)
entretien pelouse , soudure ,ect

&
CHÈQUE EMPLOI SERVICE ,URSSAF, AUTRE
&
JANVRIN PATRICK ST RIGOMER DES BOIS
ALENCON ET ALENTOUR
06.10.54.36.16. OU 02.33.31.72.64




Brin d'Beauté
Esthétique à la mode

Soins visage / corps
Beauté des mains / pieds
Épilations
Modelages
Maquillage

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03
du lundi au samedi

brindbeaute@hotmail.fr

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.

Envoyez votre carte à la mairie.

Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de juin.

Le conseil municipal vous souhaite un

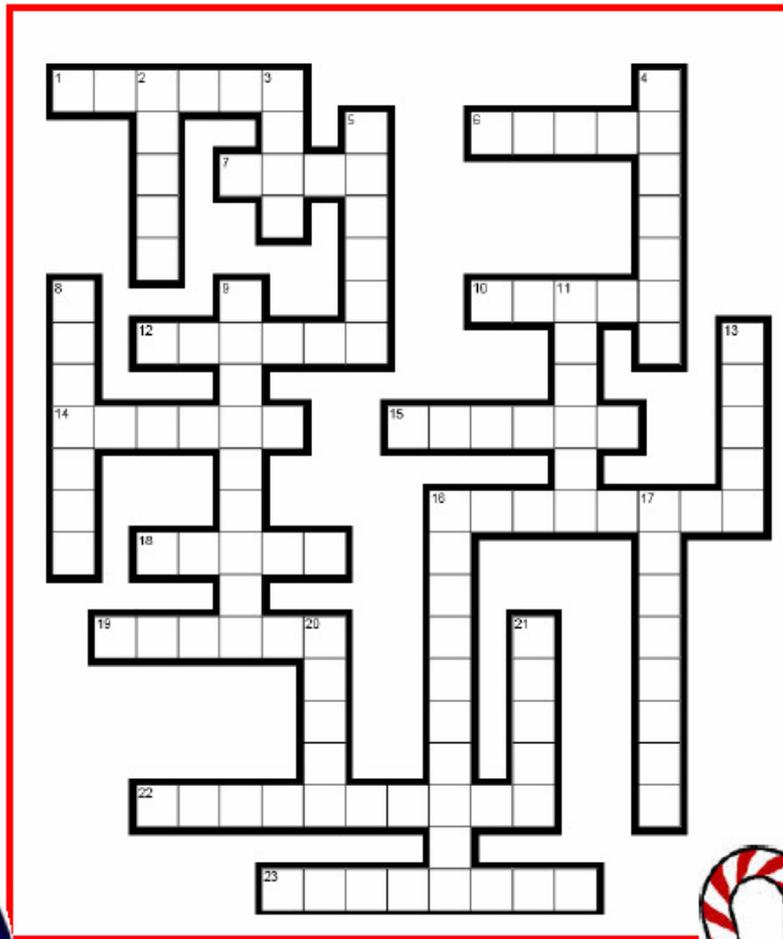


Et de



Rendez-vous le vendredi 10 janvier 2014, à 18 heures 30,
à la Charmille, à l'occasion du Pot de Nouvel An.

MOTS CROISÉS - SPÉCIAL NOËL



Horizontalement

1. Je suis très sucré. On m'achète souvent à la boulangerie.
6. Employé du Père Noël.
7. Noël est une _____ que l'on célèbre en décembre.
10. Le calendrier de l'_____ fait patienter les enfants jusqu'à Noël.
12. Jouet préféré de beaucoup de petites filles.
14. Cette année encore beaucoup d'enfants vont _____ au Père Noël.
15. Quand on m'allume tout s'éclaire.
16. Mois où l'on fête Noël.
18. Je passe Noël au four.
19. Il y en a de toutes sortes : en plastique, en métal, en bois. Je fais le bonheur des enfants.
22. J'indique les jours, les fêtes et les mois de l'année.
23. Le Père Noël se déplace en _____.

Verticalement

2. Je tombe en hiver.
3. Le Père _____ apporte des cadeaux aux enfants.
4. Noël est la fête des _____.
5. Je voyage par la poste.
8. A Noël, les enfants attendent avec impatience leurs _____, (pluriel)
9. Je décore les sapins de Noël.
11. Je scintille la nuit dans le ciel.
13. Je suis un animal. J'aide le Père Noël à livrer ses cadeaux.
16. J'orne le sapin.
17. De neige.
20. On me décore avec des guirlandes, des boules et des étoiles.
21. C'est la saison des bonshommes de neige.

Il s'en passe des choses à Saint Rigomer pendant l'été !



Une montgolfière s'échoue à la Coletterie dans un champ de maïs le 30 juin dernier



ET la vie continue, des hirondelles naissent dans une grange à la Coletterie le 18 juillet dernier



Merci à Myriam Marchand pour les photos